

un pacte que l'on peut rompre à volonté. Elle est basée sur un statut impérial qu'il faudrait faire rappeler par le parlement qui l'a adopté. Depuis quand les minorités gouvernent-elles dans le régime parlementaire? Et pense-t-on réellement que parce que l'une des parties contractantes croit avoir à se plaindre de l'autre, le parlement impérial se rende facilement à la voix de ceux qui demanderaient de réduire à néant une organisation dont l'Empire britannique tout entier est justement orgueilleux?

Le danger de l'exagération.

Ce dont nous souffrons le plus c'est de l'exagération des deux côtés. N'allez pas croire que tous les extrémistes soient dans la province de Québec. Loin de là. Il y a une certaine école dans Ontario qui paraît s'être donnée pour mission de rendre impossibles toutes relations amicales entre les deux races. Je vois les journaux de la province sour, et vraiment je suis révolté en lisant presque tous les jours dans certaines feuilles les calomnies les plus grossières, les injustices les plus flagrantes, les injures les plus basses.

Mettons de côté pour un instant l'intérêt national et l'entente et la bonne harmonie qu'il y a à la base de notre édifice constitutionnel! S'imagine-t-on que tout cela serait de nature à développer un sentiment national, ou même, pour parler d'un point de vue plus étroit, à consolider un parti? Que l'on se détrompe. Les Canadiens-français sont la grande majorité dans le Québec; ils sont partout dans toutes les provinces de la confédération; ils ne demandent pas de faveurs, mais simplement à être traités avec justice, une justice égale pour tous, et que l'on se convainque.